

# COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

**Réunion du Lundi 27 Mars 2023**

**Président** : M. FOPPIANI

**Présents** : MM BELOUFA, MONNEY

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

**La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :**

#### **- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :**

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

#### **- Report de rencontre :**

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

#### **- Changement avec accord de l'adversaire :**

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le lundi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

#### **- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :**

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

## RAPPEL

### **Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.**

**6.1 - 1.** Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain

(Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

## FUTSAL D1

### **25165622 : CAL 94 FUTSAL 1 – VITRY CA 2 DU 25/03/2023**

Courriel très tardif du club de CAL 94 Futsal du 24/03/2023 et de la municipalité du 17/03/2023 informant de l'indisponibilité du gymnase pour le 25/03/2023.

***La commission reporte la rencontre au 22/04/2023. Prévenir l'équipe adverse.***

## FUTSAL D2

### **500031 : CHOISY LE ROI AS**

Echange avec le responsable de l'équipe Futsal de CHOISY LE ROI AS 1 pour rappeler principalement les obligations administratives vis à vis de la Commission pour tout ce qui concerne les changements ou modifications d'horaire, de date ou de gymnase non disponible ainsi que des prescriptions réglementaires sur ce thème.

Rappel de la nécessité de prendre connaissance chaque semaine des comptes-rendus des diverses commissions au travers du journal E-FOOT sur le site du District.

**25150465 : CHEVILLY LARUE ELAN 2 – CHOISY LE ROI AS 1 du 24/03/23 remis au 31/03/2023**  
*La commission constatant deux rencontres en 24 h pour l'équipe de CHEVILLY LARUE ELAN 2 reporte la rencontre au 13/04/2023. Prévenir l'équipe adverse.*

Possibilité de disputer les rencontres en **Rappel** ci-dessous avant la date indiquée avec accord des 2 clubs et de la commission

25150429 – RUNGIS US 1 / VILLENEUVE ABLON US 1 Futsal D2 du 28/02/23 <i>Remis au 04/04/23</i>
25150464 – CITOYEN DU MONDE 2 / VITRY ASC 2 Futsal D2 du 12/02/23 <i>Remis au 08/04/23</i>
25150432 – CHOISY LE ROI AS 1 / KB FUTSAL 3 Futsal D2 du 12/02/23 <i>Remis au 23/04/23</i>

## **Coupe du Val De Marne**

### **Tirage des ¼ et ½ finale de la Coupe du Val de Marne Futsal Lundi 20 mars 2023**

Dès le premier tour = 1 arbitre officiel à la charge du club recevant.

½ Finales et Finale = 2 arbitres officiels et un délégué officiel à la charge des deux clubs.

#### **¼ de finale de la Coupe du Val de Marne Futsal**

A jouer du **03/04/2023** au **09/04/2023**

- 🚦 Match N°1 : VITRY ASC 1 - VSG FUTSAL 1 le 08/04/2023
- 🚦 Match N°2 : CAL 94 FUTSAL 1 – MAISONS-ALFORT FC 1 le 08/04/2023
- 🚦 Match N°3 : VILLENEUVE ABLON US 1 - B2M FUTSAL 1 le 08/04/2023
- 🚦 Match N°4 : CITOYEN DU MONDE 1 - CHAMPIGNY CF 2 prévu le 08/04/2023 reporté le **22/04/23**

**N°25786745– Match de championnat le même jour (prioritaire), la Commission reporte la rencontre au 22/04/23.**

Prévenir vos adversaires.

#### **½ de finale de la Coupe du Val de Marne Futsal**

A jouer du **02/05/2023** au **07/05/2023**

- 🚦 1<sup>ère</sup> Demi-Finale: Vainqueur Match 3 – Vainqueur Match 4 le 06/05/2023
- 🚦 2<sup>ème</sup> Demi-Finale : Vainqueur Match 2 – Vainqueur Match 1 le 06/05/2023

**RAPPEL** : Priorité aux matchs de Championnat reporté (Ligue ou District) à ces dates.

### **CLUBS ENGAGES EN CRITERIUM JEUNES FUTSAL**

Nous demandons aux clubs engagés qui n'ont pas pu faire de FMI pour leurs rencontres jouées d'envoyer les feuilles de matchs par mail à : [futsalvaldemarne@gmail.com](mailto:futsalvaldemarne@gmail.com)

Par ailleurs, nous vous rappelons de définir un référent FMI pour chaque catégorie.